

INFORMATIONS HABITANTS

Le mot du Maire

Notre commune gère depuis 2019, la gestion de la foire qui se déroulera les 23 et 24 septembre 2023.

23-24 SEPT. **ENTRÉE GRATUITE**

PARKING PAYANT
5 € / VOITURE
3 € / MOTO

**FOIRE
D'AUTOMNE
LONGWY-SUR-LE-DOUBS**

WWW.FOIRES-DE-LONGWY.FR

FOIRE LONGWY

(g) Imprimerie Guinard - Pierre-de-Bresse

Durant tout ce week-end, notre commune se retrouvera et accueillera des milliers de visiteurs qui sillonneront nos rues et notre foirail afin de découvrir les différents stands mis en place.

L'organisation et l'ampleur de cette manifestation festive nous contraignent à mettre en place un dispositif visant à accueillir le public dans les meilleures conditions.

Nous travaillons, avec notre prestataire, la société Boitaloc, conjointement avec les services de la Préfecture, de gendarmerie et des Pompiers à la mise en place d'un dispositif de circulation et de stationnement garantissant une sécurité optimale de tous.

Nous nous excusons d'avance des désagréments qu'ils pourront engendrer dans votre quotidien, mais ils sont nécessaires pour avoir l'autorisation d'organiser cette nouvelle édition de la foire d'automne 2023.

Bonne foire à tous.

Pierre THIEBAUT

Le Maire

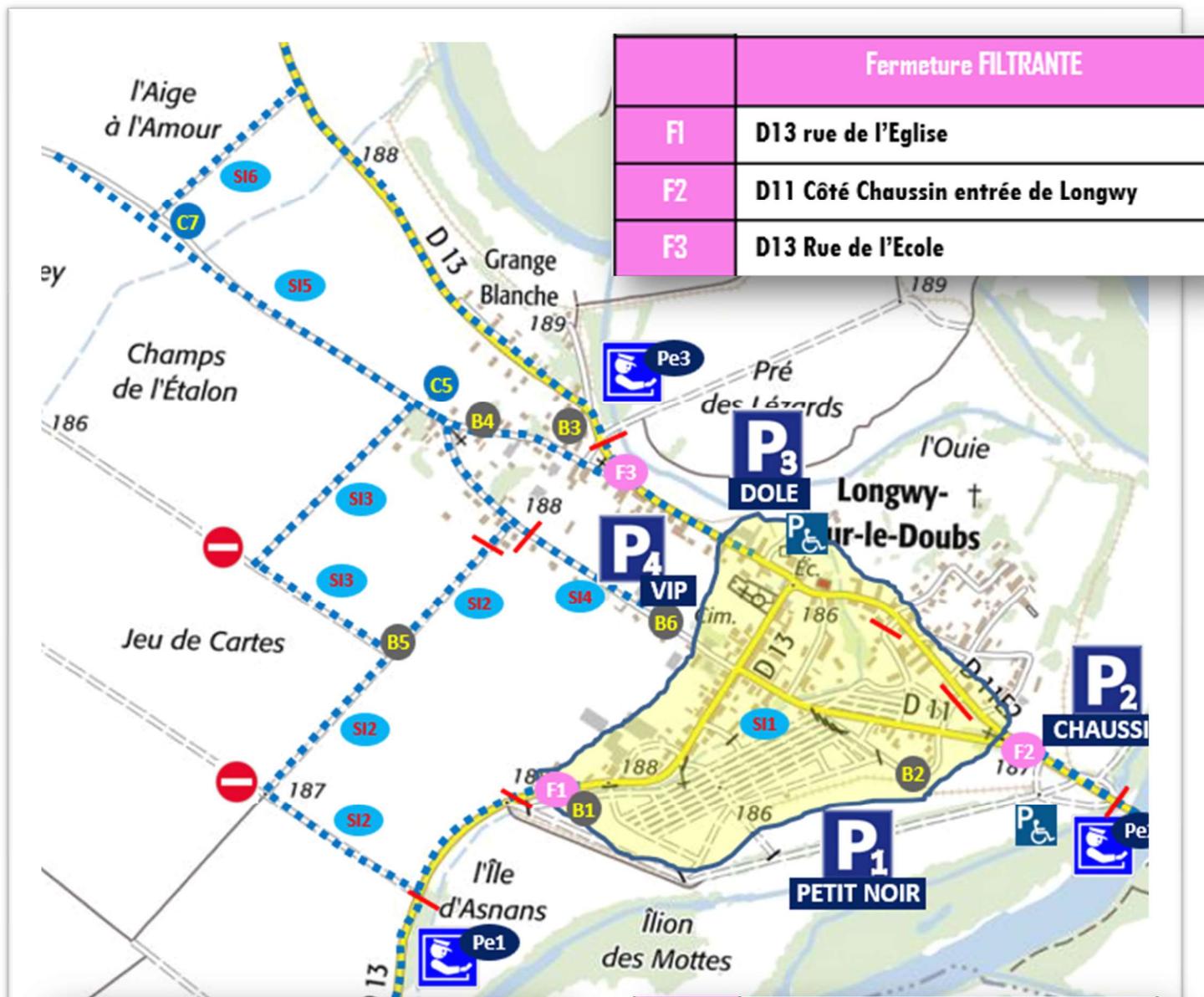
DISPOSITIF GENERAL :

Vendredi 22 septembre 20h00 au dimanche 24 septembre 2023 20h

Par arrêté préfectoral, départemental et municipal, la circulation et le stationnement seront réglementés sur l'ensemble de notre village et sur les abords dès le vendredi.

L'ensemble des transits menant dans Longwy sur le Doubs seront interdits à tous les véhicules.

**Le périmètre sera fermé à la circulation des véhicules :
du vendredi 22 septembre à 20h00 au dimanche 24 septembre à 20h00**



Fermeture FILTRANTE	
F1	D13 rue de l'Église
F2	D11 Côté Chaussin entrée de Longwy
F3	D13 Rue de l'École

Bloc béton	LIEU
B1	Accès champs foire côté animaux
B2	Rue du Pays Neuf
B3	D13 rue des Ecoles
B4	Rue de la Croix Rouge
B5	Chemin blanc – direction rue de la lisse
B6	Chemin de la lisse

STATIONNEMENT INTERDIT	
SII	Tout le périmètre de la manifestation
SI2	Chemin derrière l'hôpital
SI3	Chemin de l'Étalon
SI4	VC4 Rue de la Lisse
SI5	VC1 Route de <u>Moussière</u>
SI6	Route entre RD13 et VC1 route de <u>Moussière</u>

DISPOSITIF STATIONNEMENT :

1/**Périmètre de la manifestation** correspond au secteur dans lequel se situe l'ensemble des exposants, délimité par les péages et également l'accès des piétons.

Dans ce périmètre de la manifestation **le stationnement et la circulation seront totalement interdits :**

Le vendredi à 20h00 au dimanche 20h00

Cependant avec votre laissez-passer familles ou habitants vous pourrez tout de même franchir les barrages **en dehors de la plage horaire** ci-dessous :

Samedi 7h45 à 20h00 et le dimanche de 7h45 à 20h00 (circulation interdite)

ATTENTION en cas de non-respect les véhicules seront mis en fourrière

Certaines rues seront également interdites au stationnement, car elles seront destinées soit aux piétons soit à l'axe rouge (circulation des véhicules d'urgences), comme la rue du Pont dans son intégralité

ACCES PARKING VIP - FAMILLES

Habitants, familles et officiels (VIP)
PARKING P4
L'accès se fera uniquement par la rue de la Lisse, puis parking P4. Le laissez passer permet l'accès à tous les autres parkings.

Laissez-Passer FAMILLES
Tarif 2€
N°00800
FOIRE de LONGWY SUR-LE-DOUBS 2023
NOM :
A mettre en évidence sur votre véhicule

Laissez-Passer HABITANTS
Tarif gratuit
N°00500
FOIRE de LONGWY SUR-LE-DOUBS 2023
NOM :
A mettre en évidence sur votre véhicule

LEGENDE
Poste de péage pour le parking
Barrages fixes de 8h à 20h
accès Foire de Longwy sur le Doubs
Parking obligatoire (Transit Interdit)

Map Labels: DOLE, St-Loup, la Borde Dame Nicole, Sablonne, Peseux, Grand Jousserot, Petit Jousserot, Moussières, Guinguettes, Villeneuve, Chaussin, Asnans-Beauvoisin, Hotelans, Peys Neuf, Petit-Noir, Vornes, les Petits Coupis, les Brûleux, les Louvières, le Saulçois, le Doubs, Annuire, Champuvers, Creux Machard, Etang l'Excavateur, D222, D187, D113, D111, D112, D11, D110, D115, D116, D117, D118, D119, D120, D121, D122, D123, D124, D125, D126, D127, D128, D129, D130, D131, D132, D133, D134, D135, D136, D137, D138, D139, D140, D141, D142, D143, D144, D145, D146, D147, D148, D149, D150, D151, D152, D153, D154, D155, D156, D157, D158, D159, D160, D161, D162, D163, D164, D165, D166, D167, D168, D169, D170, D171, D172, D173, D174, D175, D176, D177, D178, D179, D180, D181, D182, D183, D184, D185, D186, D187, D188, D189, D190, D191, D192, D193, D194, D195, D196, D197, D198, D199, D200.

ORGANISATION :

1/ La distribution des laissez-passer aura lieu en mairie

Mercredi 13 et Samedi 16 septembre 2023 de 15h à 18h

*Pas de changement pour les laissez-passer « **HABITANTS** » (**Un gratuit** par permis de conduire, accès limité au village dans les créneaux horaires autorisés).

*Pour les laissez-passer « **FAMILLES** » l'obtention ne change pas, (enfants, parents, frères et sœurs) **le prix reste fixé à 2€**. Ils sont uniquement **vendus aux habitants**. Le règlement se fera uniquement en espèces ou chèques.

Les détenteurs de ces laissez-passer « **Familles** » **seront obligés** de se rendre sur les parkings, aucun stationnement autorisé sur les rues de la manifestation et les alentours.

Aucun véhicule ne devra stationner dans le périmètre de la manifestation et la rue du Pont
Entre le vendredi 20h00 et le dimanche 20h

Les habitants enclavés dans le périmètre de la foire pourront stationner leurs véhicules, pour une éventuelle utilisation si besoin, sur le parking P4, situé derrière la ferme Vauchet avec accès par la rue de la Lisse, mais également sur les autres parkings :

P1 (Petit Noir),

P2 (Chaussin)

P3 (Dole – Peseux)

Le laissez-passer «**HABITANTS**» et «**FAMILLES**» autorisent le stationnement sur l'ensemble de ces parkings.

Durant le week-end, le **PC foire/PC organisation** sera **situé à la salle communale**, en cas de problème durant la foire, vous pourrez nous y retrouver toute la journée.

Vous remerciant de votre compréhension